

N° CP 6<sup>e</sup>/74-06  
Séance du 13 JUIL. 2006

### C051

#### Présentation des GERPLAN des communautés de communes de la Vallée de Kaysersberg, du Pays de Thann et du Pays du Ried Brun en vue de la contractualisation avec le Département

La Commission Permanente du Conseil Général,

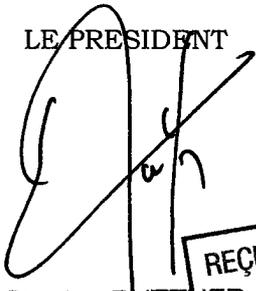
VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ autorise le Président à signer les contrats GERPLAN entre le Département et les trois structures intercommunales Vallée de Kaysersberg, Pays de Thann et Pays du Ried Brun.

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet ... 18 JUIL. 2006  
Publication ... 21 JUIL. 2006  
Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
  
Ludovic LIONS

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE  
18 JUIL. 2006

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions